

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20006001000051	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE MAUGES COMMUNAUTE
--	---

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Compte administratif

BUDGET : 454 - MOBILITES (2)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	10
B2 - Balance générale du budget - Recettes	11

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	13
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	19
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	20
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	21
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	22
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	23
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	24
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	25
A8.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A10 - Etat des travaux en régie	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	26
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	34
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	35
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

Sans Objet

C5 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature

38

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

45

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 7 591 378,71	G 7 591 378,71	G-A 0,00
	Section d'investissement	B 42 680,00	H 135 097,81	H-B 92 417,81

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 54 300,46 (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 7 634 058,71	Q= G+H+I+J 7 780 776,98	=Q-P 146 718,27

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 7 591 378,71	= G+I+K 7 591 378,71	0,00
	Section d'investissement	= B+D+F 42 680,00	= H+J+L 189 398,27	146 718,27
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 7 634 058,71	= G+H+I+J+K+L 7 780 776,98	146 718,27

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 0,00	L 0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
20	Opération d'équipement n° 20	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	7 861 995,00	6 946 368,49	163 063,07	0,00	752 563,44
012	Charges de personnel, frais assimilés	495 550,00	351 686,82	0,00	0,00	143 863,18
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	241 500,00	80 872,84	0,00	0,00	160 627,16
Total des dépenses de gestion courante		8 599 045,00	7 378 928,15	163 063,07	0,00	1 057 053,78
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	2 000,00	718,81	0,00	0,00	1 281,19
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	20 000,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		8 621 045,00	7 379 646,96	163 063,07	0,00	1 078 334,97
023	Virement à la section d'investissement	56 020,41				
042	Opérat° ordre transfert entre sections	50 000,00	48 668,68			1 331,32
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		106 020,41	48 668,68			57 351,73
TOTAL		8 727 065,41	7 428 315,64	163 063,07	0,00	1 135 686,70
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	958 000,00	496 190,13	467 000,00	0,00	-5 190,13
73	Produits issus de la fiscalité(4)	500 000,00	656 522,48	0,00	0,00	-156 522,48
74	Subventions d'exploitation	7 259 065,41	5 961 943,06	0,00	0,00	1 297 122,35
75	Autres produits de gestion courante	0,00	9,09	0,00	0,00	-9,09
Total des recettes de gestion courante		8 717 065,41	7 114 664,76	467 000,00	0,00	1 135 400,65
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	10 000,00	9 713,95	0,00	0,00	286,05
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		8 727 065,41	7 124 378,71	467 000,00	0,00	1 135 686,70
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00			0,00
TOTAL		8 727 065,41	7 124 378,71	467 000,00	0,00	1 135 686,70
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		0,00				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) Ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	241 750,00	42 680,00	0,00	199 070,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	140 000,00	0,00	0,00	140 000,00
	Total des opérations d'équipement	-140 000,00	0,00	0,00	-140 000,00
	Total des dépenses d'équipement	241 750,00	42 680,00	0,00	199 070,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	5 000,00			
	Total des dépenses financières	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	246 750,00	42 680,00	0,00	204 070,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	252 100,00	0,00		252 100,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	252 100,00	0,00		252 100,00
	TOTAL	498 850,00	42 680,00	0,00	456 170,00
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	86 429,13	86 429,13	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	86 429,13	86 429,13	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	86 429,13	86 429,13	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	56 020,41			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	50 000,00	48 668,68		1 331,32
041	Opérations patrimoniales (2)	252 100,00	0,00		252 100,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	358 120,41	48 668,68		309 451,73
	TOTAL	444 549,54	135 097,81	0,00	309 451,73

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
Pour information		54 300,46			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	7 109 431,56		7 109 431,56
012	Charges de personnel, frais assimilés	351 686,82		351 686,82
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	80 872,84		80 872,84
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	718,81	0,00	718,81
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	48 668,68	48 668,68
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		7 542 710,03	48 668,68	7 591 378,71

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 591 378,71
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	42 680,00	0,00	42 680,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		42 680,00	0,00	42 680,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	42 680,00
--	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	963 190,13		963 190,13
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	656 522,48		656 522,48
74	Subventions d'exploitation	5 961 943,06		5 961 943,06
75	Autres produits de gestion courante	9,09		9,09
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	9 713,95	0,00	9 713,95
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		7 591 378,71	0,00	7 591 378,71

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 591 378,71
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	86 429,13	0,00	86 429,13
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		48 668,68	48 668,68
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		86 429,13	48 668,68	135 097,81

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	54 300,46
---	------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	189 398,27
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

- (5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	7 861 995,00	6 946 368,49	163 063,07	0,00	752 563,44
60227	Titres de transport	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	8 000,00	8 119,58	0,00	0,00	-119,58
6064	Fournitures administratives	3 000,00	1 399,88	0,00	0,00	1 600,12
6068	Autres matières et fournitures	18 000,00	6 933,40	0,00	0,00	11 066,60
611	Sous-traitance générale	7 398 795,00	6 802 011,10	162 080,82	0,00	434 703,08
61551	Entretien matériel roulant	25 000,00	7 286,48	0,00	0,00	17 713,52
6156	Maintenance	66 500,00	65 020,91	0,00	0,00	1 479,09
617	Etudes et recherches	130 000,00	0,00	0,00	0,00	130 000,00
618	Divers	1 000,00	35,00	0,00	0,00	965,00
6226	Honoraires	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6228	Divers	41 000,00	0,00	0,00	0,00	41 000,00
6231	Annonces et insertions	4 000,00	3 310,00	0,00	0,00	690,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	428,00	982,25	0,00	-1 410,25
6237	Publications	73 200,00	2 934,00	0,00	0,00	70 266,00
6238	Divers	0,00	429,00	0,00	0,00	-429,00
6251	Voyages et déplacements	27 800,00	11 105,53	0,00	0,00	16 694,47
6257	Réceptions	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
6261	Frais d'affranchissement	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6262	Frais de télécommunications	5 000,00	4 584,53	0,00	0,00	415,47
627	Services bancaires et assimilés	200,00	359,04	0,00	0,00	-159,04
6281	Concours divers (cotisations)	16 000,00	12 899,33	0,00	0,00	3 100,67
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	35 000,00	19 512,71	0,00	0,00	15 487,29
012	Charges de personnel, frais assimilés	495 550,00	351 686,82	0,00	0,00	143 863,18
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	495 550,00	351 686,82	0,00	0,00	143 863,18
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	241 500,00	80 872,84	0,00	0,00	160 627,16
6541	Créances admises en non-valeur	6 500,00	2 711,51	0,00	0,00	3 788,49
6542	Créances éteintes	0,00	2 121,00	0,00	0,00	-2 121,00
6574	Subv. exploitat° personne droit privé	235 000,00	76 039,00	0,00	0,00	158 961,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	0,00	1,33	0,00	0,00	-1,33
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		8 599 045,00	7 378 928,15	163 063,07	0,00	1 057 053,78
66	Charges financières (b) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	2 000,00	718,81	0,00	0,00	1 281,19
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00	718,81	0,00	0,00	1 281,19
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	20 000,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		8 621 045,00	7 379 646,96	163 063,07	0,00	1 078 334,97
023	Virement à la section d'investissement	56 020,41				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	50 000,00	48 668,68			1 331,32
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	50 000,00	48 668,68			1 331,32
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		106 020,41	48 668,68			57 351,73
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		106 020,41	48 668,68			57 351,73
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 727 065,41	7 428 315,64	163 063,07	0,00	1 135 686,70

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et en M. 43.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	958 000,00	496 190,13	467 000,00	0,00	-5 190,13
7061	Transport de voyageur	932 000,00	464 775,65	467 000,00	0,00	224,35
7067	Location véhicules sans chauffeur	15 000,00	14 367,50	0,00	0,00	632,50
7088	Autres produits activités annexes	11 000,00	17 046,98	0,00	0,00	-6 046,98
73	Produits issus de la fiscalité (3)	500 000,00	656 522,48	0,00	0,00	-156 522,48
734	Versement de mobilité	500 000,00	656 522,48	0,00	0,00	-156 522,48
74	Subventions d'exploitation	7 259 065,41	5 961 943,06	0,00	0,00	1 297 122,35
7471	Subv. exploitat° État	87 015,00	0,00	0,00	0,00	87 015,00
7472	Subv. exploitat° Régions	3 939 730,41	3 939 730,00	0,00	0,00	0,41
748	Autres subventions d'exploitation	3 232 320,00	2 022 213,06	0,00	0,00	1 210 106,94
75	Autres produits de gestion courante	0,00	9,09	0,00	0,00	-9,09
7583	Excédents sur opérations de gestion	0,00	9,09	0,00	0,00	-9,09
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		8 717 065,41	7 114 664,76	467 000,00	0,00	1 135 400,65
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	10 000,00	9 713,95	0,00	0,00	286,05
7711	Dédits et pénalités perçus	10 000,00	9 700,00	0,00	0,00	300,00
7714	Recouvrt créances admises en non valeur	0,00	13,95	0,00	0,00	-13,95
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		8 727 065,41	7 124 378,71	467 000,00	0,00	1 135 686,70
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		8 727 065,41	7 124 378,71	467 000,00	0,00	1 135 686,70
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	241 750,00	42 680,00	0,00	199 070,00
2181	Installat° générales, agencements	241 750,00	38 900,00	0,00	202 850,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	945,00	0,00	-945,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	2 835,00	0,00	-2 835,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	140 000,00	0,00	0,00	140 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	140 000,00	0,00	0,00	140 000,00
20	Opération d'équipement n° 20 (3)	-140 000,00	0,00	0,00	-140 000,00
Total des dépenses d'équipement		241 750,00	42 680,00	0,00	199 070,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	5 000,00			
Total des dépenses financières		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		246 750,00	42 680,00	0,00	204 070,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	252 100,00	0,00		252 100,00
2181	Installat° générales, agencements	252 100,00	0,00		252 100,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		252 100,00	0,00		252 100,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		498 850,00	42 680,00	0,00	456 170,00
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	86 429,13	86 429,13	0,00	0,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	86 429,13	86 429,13	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		86 429,13	86 429,13	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		86 429,13	86 429,13	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	56 020,41			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	50 000,00	48 668,68		1 331,32
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	407,00		-407,00
28157	Aménagements des matériels industriels	500,00	440,00		60,00
28181	Installations générales, agencements	0,00	195,00		-195,00
28182	Matériel de transport	33 000,00	32 683,18		316,82
28183	Matériel de bureau et informatique	16 500,00	14 943,50		1 556,50
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		106 020,41	48 668,68		57 351,73
041	Opérations patrimoniales (6)	252 100,00	0,00		252 100,00
238	Avances commandes immo. incorp.	252 100,00	0,00		252 100,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		358 120,41	48 668,68		309 451,73
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		444 549,54	135 097,81	0,00	309 451,73
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		54 300,46			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20 (1)
LIBELLE : PISTES CYCLABES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	DEPENSES	-140 000,00	A	0,00	-140 000,00	B
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	-140 000,00	0,00	0,00	-140 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	-140 000,00	0,00	0,00	-140 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	RECETTES	0,00	C	0,00	0,00	D
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C-A 0,00	D-B 0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1500.00 €	02/07/2025

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2033 Frais d'insertion	1	02/07/2025
L	2188 Autres immobilisations corporelles	10	02/07/2025
L	217* Immobilisations recues au titre d'une mise à disposition	0	02/07/2025
L	2155 Outillage industriel	5	02/07/2025
L	2182 Matériel de transport	4	02/07/2025
L	2031 FRAIS ETUDES	5	02/07/2025
L	21531 Réseaux d'adduction d'eau	15	02/07/2025
L	2151 Installations complexes spécialisées	10	02/07/2025
L	2088 Autres immobilisations incorporelles	1	02/07/2025
L	201 Frais d'établissement	1	02/07/2025
L	Subvention amortissable	1	02/07/2025
L	2031 ETUDES	0	02/07/2025
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	15	02/07/2025
L	2157 Agencements & aménagements du mat. et outillage indust.	5	02/07/2025
L	23* Immobilisations en cours	0	02/07/2025
L	21532 RESEAU ASS EP	50	02/07/2025
L	2183 MAT BURO	3	02/07/2025
L	21562 Service d'assainissement - Matériel spécifique d'expl.	5	02/07/2025
L	2154 Matériel industriel	4	02/07/2025
L	2051 Concessions et droits similaires	1	02/07/2025
L	13 SUBV MAT MOB ETU	5	02/07/2025
L	21561 COMPTEUR EAU	12	02/07/2025
L	2183 MAT BURO ELECT	5	02/07/2025
L	2188 CONT APV ENTERRE	5	02/07/2025
L	2188 CONT APV AERIEN	20	02/07/2025
L	2051 LOGICIELS	3	02/07/2025
L	2182 VOITURES	5	02/07/2025
L	2182 CAMION	10	02/07/2025
L	2188 CONT APV AERIEN	10	02/07/2025
L	21311 LOCAUX INDUS21311 LOCAUX INDUS	20	02/07/2025
L	21311 BAT ADMIN	30	02/07/2025
L	2157 CONT ACCES APV	3	02/07/2025
L	2157 CONT ACCES SERV	5	02/07/2025
L	2188 BAT LEGER ABRIS	10	02/07/2025
L	2115 INSTAL VOIRIES	30	02/07/2025
L	2182 VAE	4	02/07/2025
L	2184 MOBILIER	10	02/07/2025
L	2181 AGENCEMENT BAT	20	02/07/2025
L	2182 REMORQUES	7	02/07/2025
L	21351 STEP	40	02/07/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00
Perte de recette participation des familles transports scolaires	0,00	29/12/2021	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	54 300,46
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	59 679,13
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	113 979,59

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 106 (C)	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	113 979,59
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	113 979,59

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	5 000,00	0,00	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	106 020,41	48 668,68	0,00	48 668,68
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	101 020,41	48 668,68	0,00	48 668,68
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	54 300,46			54 300,46
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00		0,00
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	54 300,46			54 300,46
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				102 969,14

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		5 000,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		5 000,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	5 000,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		106 020,41	III 48 668,68
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		106 020,41	48 668,68
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	407,00
28157	Aménagements des matériels industriels	500,00	440,00
28181	Installations générales, agencements	0,00	195,00
28182	Matériel de transport	33 000,00	32 683,18
28183	Matériel de bureau et informatique	16 500,00	14 943,50
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	56 020,41	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
03/02/2025	MISSION ESQUISSE RUE NATIONALE MONTJEAN/	9 000,00	0,00	0
07/05/2025	AMENAGEMENT PLATEFORME MULTIMODALE	4 500,00	195,00	15
17/11/2025	FOURNITURE POTEAUX PROVISOIRES	2 835,00	0,00	10
09/12/2025	MOBILIERS URBAINS HALT O STOP	29 900,00	0,00	15
11/12/2025	ACHATS TABLETTES	945,00	0,00	1
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		47 180,00	195,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574		SUBVENTION VAE	GUILBAULT ANNE	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	JOBIN	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BIOTTEAU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	MOREAU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BOUCHONNEAU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	LEBAS JEAN	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BREMOND	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	GAUTRON	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	POILANE	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	ROULLEAU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	TERRIEN	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BROCHARD	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	GRATON	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	LAILLE	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BONDU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	GUIMARD	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	LETHEULE	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	MARTINEAU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	MORINIERE	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BREGEON	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	DILE Nathalie	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	CHIRON	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	RAFFEGEAU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	DELANOUE	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	LEGENDRE	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	DENECHAU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	DUPONT	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	DAOULAS	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	RIPOCHE	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	ROBINEAU MARIE	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	JOUSSEAUME	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	LEFORT	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BLOUIN	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BOISDRON	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	PINEAU	Personne physique	350,00
6574		SUBVENTION VAE	REINTAUX	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	ROUSSELLOT	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	GASNIER	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BLOND	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	PASQUIER	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BODINEAU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	HUMEAU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BLOND	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	OGER	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	GRAVELEAU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	GILET	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	QUESSON MARIE	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BESNARD	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	AUGER	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	LACROIX	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	AUDUSSEAU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	DUPONT	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BIDET	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	ROTHUREAU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	OGER	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	GUILLEMETTE	Personne physique	350,00
6574		SUBVENTION VAE	AVRILLON	Personne physique	100,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574		SUBVENTION VAE	ROCHARD	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BOUTHORS	Personne physique	350,00
6574		SUBVENTION VAE	LEBLANC	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BALGOBIN	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	CHEVALIER	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	GOURDON	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	ONILLON	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	PRETOT	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	FROUIN	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BESNIER	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	JOYER	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	PERDRIAU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	VITET	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BARRE	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	PEZOT	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	MARRIE	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	AGOT	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	GASCHET	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	PAPIN	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	SEVESTRE	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	MAUGET	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	TRAINEAU	Personne physique	350,00
6574		SUBVENTION VAE	CHARRETIER	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	HIDRIO	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	GAILLARD	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BOUESSAY	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	AVRIL JEAN	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	GAUDIN	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BOUCHAUD	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	GERFAULT	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	PONSIT	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	RETAILLEAU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	AUDUSSEAU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BODINEAU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	DAHERON	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	KERVEVAN	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	POIRIER	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	RIOU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	PINEAU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	FRIBAULT	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	LAMBERT	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	FOULONNEAU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	PAPIN	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	SEVESTRE	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	GRATON	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BANCHEREAU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	MENANTEAU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	ROUGER	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	MOUSSEAU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	THOMAS	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	GODINEAU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	GOURDON	Personne physique	350,00
6574		SUBVENTION VAE	PENOT	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BREHERET	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BLANCHARD	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	COLONNIER	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	SOUYRI	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	COUTOLLEAU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	AUDOUIN	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BOUMGHIT	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	DAVY	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	LEBLANC	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	POTIER MARIE	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BALGOBIN	Personne physique	100,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574		SUBVENTION VAE	BOUCHEREAU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	LANDREAU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	POILANE	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	TRAINEAU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BOCHEREAU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BLOND	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	ROBINEAU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	NIVELLE	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	ROUTHIAU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	FAVENNEC	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	DAVY	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	LIGOT	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BEAUJOUR	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	CHAUVIRE	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	DUVAL	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	AUDOUIN	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	CHAILLEUX	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	MARSAULT	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	MALENGE BREVET	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	LEGRAIS	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BARBIER	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BESSON	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BILLARD	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	ROBINEAU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BANCHEREAU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BOUCHET	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	CAILLEAU	Personne physique	350,00
6574		SUBVENTION VAE	CORDENTE	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	CUSSONNEAU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	MAIGNANT	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	AUDOUIN JOSEPH	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BESNARD	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	LIBAULT MARIE	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	PEZOT JEAN	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	GOURDON	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	CHIRON	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	JOYER	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	DUPONT	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	SOURICE	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	PASQUIER	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	LAZARUS	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BRETAUD	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	ROCHARD	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	SUBILLEAU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	ALLARD	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	GUEGNARD	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	DABLEMONT	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	SENECHAL	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	AUGEREAU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	DEJOIE	Personne physique	350,00
6574		SUBVENTION VAE	POIRIER	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	GRIMAULT	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	DAUZON	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	HUMEAU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	LEFEBVRE	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	LAMOTTE	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	ALLAIRE	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BIGOT	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	RETAILLEAU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	POTIER	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	PAUVERT	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	CAILLEAU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	FREMONDIERE	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	TERRIEN	Personne physique	100,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574		SUBVENTION VAE	LE FOCH	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	GARNIER	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	GAULTIER	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	HORIOT	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BLATTEYRON	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BORE	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	ROUSSEAU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	AIGRON	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	CHEVALIER	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BIGEARD	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	POIRIER	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	LEGEAY	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	MERLET	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	RENAUD	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BAUDOIN	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	GALLARD	Personne physique	350,00
6574		SUBVENTION VAE	CESBRON	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	CHOUTEAU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	HUMEAU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	PENHOAT	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	ANTIER	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	PLASSAIS	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	FOIN	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	GOURDON	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	JOLLIVET	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	FAZI	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	VINCENT	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	ESSEUL	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	VITRAI	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	LECHAT	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	DURAND	Personne physique	350,00
6574		SUBVENTION VAE	FLEURANCE	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	GRAVELEAU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	TUFFEREAU MARIE	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	MONTES	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	GASCHET	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	CHOUTEAU	Personne physique	350,00
6574		SUBVENTION VAE	OGER	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	REDUREAU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	GARCIA	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	GODIN	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	ALLAIRE JEAN	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BANON BRUNEAU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	LEROUX	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BRUNEAU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BICHON	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	GAUTIER	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	GRETEAU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	FALIGANT	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	CHUPIN	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	MENANTEAU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	MENANTEAU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	ETOURNEUX	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	LEMEUNIER	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	MENARD	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	MERLEAUD	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	POILANE	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	PAPIN	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	MAILLARD	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	LEPAGNOL	Personne physique	350,00
6574		SUBVENTION VAE	CHUPIN	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	DUREAU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BILLARD	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	DANTO	Personne physique	100,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574		SUBVENTION VAE	EDOUARD	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	TUFFEREAU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	ROCHARD	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BLANCHARD	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	THARREAU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	VIGOR	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	TATARD	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	PELLOQUIN	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BIZON	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	DINARD	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	PEZOT	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BROC	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BRETAUDEAU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	TELLIER	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BOUTHORS	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BANCHEREAU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	PASQUIER	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BARBIER	Personne physique	350,00
6574		SUBVENTION VAE	FOIN	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	GRAVELEAU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	ROUSSELOT	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	SENECHAL	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BRIAND	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	MARTINEZ	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BROCHARD	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BIGEARD	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	PLANCHON	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BUSSON	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	MOUSSEAU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	ROUSSEAU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	LEGEAY	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	ROBERT	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	VINCENT	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	THOMAS	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	GRAVELEAU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	ALLAIN	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	LECHAT	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	CHENAY	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	PLESSIS	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BANCHEREAU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	POIRIER	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	MENAGER	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BARANGER	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	COTTANCEAU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BEGAUD	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	ONILLON	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BOMARD	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	CUSSONNEAU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	FRIDES	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	FONTENEAU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	CHENAY	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	PASQUIER	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	EMERIAU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	DOUBLET JEAN	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	VITET	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	GODINEAU MARIE	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	MARSAULT	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	TRONCHET	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	ARMANI	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	GOURDON	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	METAYER	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	MORCHOUANE	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	AUVRAY	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	CHAUVEAUX	Personne physique	100,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574		SUBVENTION VAE	BOISTAULT	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	DUPE MARIE	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BAUTHAMY	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	LEROUX	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	FOUCHER	Personne physique	350,00
6574		SUBVENTION VAE	BRIAND	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	VIAUD	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	NERRIERE	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	LIAIGRE	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	POILANE	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	DAUZON	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	RIPOCHE	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	JARRY	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BESNIER	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	LEBRUN	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	DOUET	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	DILE	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	SECHER	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	HUMEAU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	RIPOCHE	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	LUBERT	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	DUBOIS	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	SAVARY DE BEAUREGARD	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	GERMOND	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BIOTTEAU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	CHARRETIER	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	CHUPIN	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	GAUTHIER	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	ALLAIN	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	ESSEUL	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	LYON	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	CHEVALIER	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	CHEVALIER	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	MARQUIS	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	LUBERT	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	DEFOIS	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	GRIMAUD	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	HUCHEDE	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BREGON	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	DELAMOTTE CHARRIER	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	VINCENT	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	GERMON	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	SAMSON	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	GAUTIER	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	MONTES	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	THOMAS	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	HERBRETEAU MARIE	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BRUNELIERE	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	LENORMAND	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	LIBAULT	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	GOURDON JEAN	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	LEFEBVRE	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BROCHARD	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	MARCHAND	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	DEFOND	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	MURZEAU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	GIBOUIN	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	LOISEAU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	CESBRON	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	MONTES	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	RINNETEAU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BEAUVAIS	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BEAUJOUR	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	MENGUY	Personne physique	100,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574		SUBVENTION VAE	POIRIER	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BRICARD	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	DROUET	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	ESNAULT MARIE	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	DILE	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	GUIBERT	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	DA SILVA	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	VINCENT JEAN	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BOISTAULT	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	PINEAU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	GUNAudeau	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	GOURDON	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	LIAIGRE	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	CAILLAUD	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	LE FOCH	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BEAUJOUR	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	GUIET	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	GAULTIER	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	GRIMAULT	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BRIAND	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	ROUSSELLOT	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	RENAUDIN	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	LEGER	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BRAUD	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	UZUREAU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BERTAUD	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BROUARD	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BELETEAU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	POIRIER	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	FREMONDIERE	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	LAMBERT	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	PIONNEAU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	DUPONT	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	CHARRIER	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	COUDRAIS	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	GRIMAULT	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BONDU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	PASQUIER	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	DELANOUE	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	MERLEAUD	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	CANDIDE	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	MONGAULT	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	CHENE	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	PASQUIER	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BUREAU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	NEAU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	BOCHEREAU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	MEURET	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	CHIRON	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	COULON	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	RICHOUX	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	DINARD	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	LEFORT	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	PARAIN	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	LARDEUX	Personne physique	350,00
6574		SUBVENTION VAE	REMEAU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	LEROUX	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	DENECHÉAU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	VITET	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	CROISSANT	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	OUVRARD	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	ALLAIRE JEAN	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	GAUTIER	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	GRAUX	Personne physique	100,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574		SUBVENTION VAE	RINNETEAU	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	SALLIOT	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	TANGUY	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	TEISSIER	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	GERMOND	Personne physique	100,00
6574		SUBVENTION VAE	CHEVALIER	Personne physique	100,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N
2025-002 SCHEMA PISTES CYCLABLES	0,00	39 210 000,00	39 210 000,00	0,00	1 400 000,00	38 951 520,00	258 480,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5,00	0,00	5,00	2,00	3,00	5,00
Adjoint administratif	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		6,00	0,00	6,00	1,00	2,00	3,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Technicien	B	3,00	0,00	3,00	1,00	2,00	3,00
Technicien principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		11,00	0,00	11,00	3,00	5,00	8,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Attaché	A	ADM	693.0	0,00	332-8-2°	CDD
Attaché	A	ADM	567.0	0,00	332-8-2°	CDD
Attaché	A	ADM	444.0	0,00	332-8-2°	CDD
Technicien	B	TECH	452.0	0,00	332-10	CDI
Technicien	B	TECH	452.0	0,00	332-8-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326 352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1 343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE	C5

Présentation agrégée par nature

Type de dépense		Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	42 680,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 680,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		42 680,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 680,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense		Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	42 680,00	0,00	0,00	0,00	42 680,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		42 680,00	0,00	0,00	0,00	42 680,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense		Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	42 680,00	0,00	0,00	0,00	42 680,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		42 680,00	0,00	0,00	0,00	42 680,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense		Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	42 680,00	0,00	0,00	0,00	42 680,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		42 680,00	0,00	0,00	0,00	42 680,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense		Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	42 680,00	0,00	0,00	0,00	42 680,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		42 680,00	0,00	0,00	0,00	42 680,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense		Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	42 680,00	0,00	0,00	0,00	42 680,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		42 680,00	0,00	0,00	0,00	42 680,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense		Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	42 680,00	0,00	0,00	0,00	42 680,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		42 680,00	0,00	0,00	0,00	42 680,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 42

Nombre de suffrages exprimés : 46

VOTES :

Pour : 46

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 11/06/2026

Présenté par (1) Le Président Hervé MARTIN,

A Beaupreau-En-Mauges le 17/06/2026

(1) Le Président Hervé MARTIN,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Beaupreau-en-Mauges, le 17/06/2026

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ALBERT Thierry	
AUDOIN Dominique	
BELLANGER Sandra	
BENOIST Yannick	
BIDET-ENON Sophie	
BILLET Isabelle	
BLANCHARD Vincent	
BODEREAU Anne-Rachel	
BONNIN Céline	
BRUNEAU Michel	
CADIOT-OGER Anne-Françoise	
CASSIN Pascal	
CESBRON Richard	
CHOQUET Lydia	
COUVRAND Erlé	
DAVID Nadège	
DAVY Christian	
DESSEIN Sébastien	
DILLIEUX Salète	
FAUCHEUX Sonia	
GABORY Gaëthane	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

GAILLARD Geneviève	
GALLARD Martine	
GILIS Philippe	
GIRARD Gautier	
GUIMAS Claude	
HAY Laurent	
HOUET Bruno	
JAROUSSEAU Brigitte	
JOSSE Elsa	
LEBRUN Régis	
LEFEUVRE Catherine	
MARTIN Hervé	
MARY Jean-Michel	
MERCERON Thierry	
MOREAU Nadège	
PELÉ Luc	
PIGRÉE Céline	
PINEAU Lydie	
PITON Gilles	
RENOUL Marie-Annick	
SALLÉ Guillaume	
SEMLER-COLLERY Yann	
SOURICE Sophie	
SUTEAU Isabelle	
TRAMIER Teddy	
de BEAUREGARD Aglaé	
de FRAISSINETTE Alexandre	
de MAISONNEUVE Jacques	

Certifié exécutoire par (1) Le Président Hervé MARTIN, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A Beaupreau-en-Mauges,le

- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
- (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.